

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUEQUATRIÈME CONFÉRENCE DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE

(Koror, Palau, 18 novembre 2005)

**ÉVALUATION DU SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE**

(Document présenté par le Secrétariat général)

1. Le projet de rapport de l'évaluation du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) de 2005 est joint à la suite de cette note introductive et est présenté à l'examen de la Conférence. Ce rapport a été rédigé sous la conduite du Sénateur Caleb Otto, de Palau. Le Sénateur Otto a été invité à présenter ce rapport au CRGA et à la Conférence.
2. Les autres membres de l'équipe chargée de l'évaluation de la CPS ont été : Bernadette Papilio Halagahu (Wallis et Futuna), Margaret Regnault (Australie), Jean Sese (Vanuatu) et Epa Tuioti (de la société KVA Consult, Samoa).
3. L'équipe d'évaluation a rempli sa mission conformément au mandat qui lui avait été assigné et selon les méthodes approuvées par le CRGA à sa trente-quatrième session, en 2004. L'équipe a étudié les derniers développements intervenus dans le fonctionnement de l'organisation et les résultats obtenus par la CPS au cours des dernières années. Son rapport comprend des suggestions relatives aux orientations que l'organisation pourrait prendre à l'avenir, et propose des améliorations dans certains domaines.
4. L'équipe a formulé onze principales recommandations que, à son avis, le CRGA et la Conférence pourraient prendre en compte avec profit. En outre, son rapport contient de nombreuses autres observations constructives et des propositions de caractère plus pratique.
5. Ainsi qu'il a été mentionné lors de la trente-quatrième session du CRGA, l'évaluation du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique de 2005 constitue une démarche fructueuse sur laquelle peut s'appuyer l'établissement du nouveau Plan directeur de la CPS. Le Secrétariat général se félicite de sa réalisation et formulera un premier avis au sujet du rapport qui en a été fait par la voix des membres de la Direction devant le CRGA et la Conférence. Le Secrétariat général attend avec beaucoup d'intérêt les opinions des représentants des États et Territoires membres.

**SUITE À DONNER**

6. Il est demandé à la Conférence :
  - a) de prendre acte de l'excellent travail de l'équipe chargée de l'évaluation de la CPS,
  - b) de prendre réception et d'examiner le présent projet de rapport de cette évaluation de 2005, ses principales recommandations et les avis du CRGA à son sujet.